Cibler.info Création de site Internet avec gestion d'hébergement

Owo/ FR 95570 BOUFFÉMONT
Tél. 0972134366
E-mail : serveur@cibler.info

Pour toutes questions utilisez le formulaire sur le site Internet : www.cibler.info

CONDITIONS GENERALES ET D'ADHESIONS (mise à jour le 04 Novembre 2023)

Toute adhésion non payée annulera le présent contrat et la propriété du site en question

Période pour an (+ Option formulaire sécurisé « carte bancaire… ») :

(+ Option transaction bancaire) :

Informations relatives au propriétaire du nom de domaine

Type d'Adhérent:

Société/Organisation :

Prénom :

Nom : Téléphone : Fax :

E-mail :

Adresse :

N° Siret :

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Est appelé fournisseur Cibler.info (forme juridique Association), ci-après dénommée "Cibler.info", « cibler.net est un réplica de cibler.info »

Sise 21, rue du Docteur Dreyer-Dufer, 95570 Bouffémont, France, représenter par
M. Olivier FOUILLEN.

Est appelé Adhérent la personne physique ou morale signataire du bon de commande en ligne. L'Internet est un ensemble de réseaux Interconnectés, situés à travers le monde. Est appelé identifiant le couple nom d´utilisateur / mot de passe permettant au Adhérent de s´identifier sur le réseau. Est communément appelé netiquette l´ensemble des règles d´usage des utilisateurs d´Internet, parmi lesquelles : ne pas envoyer de courriers électroniques en masse à des personnes qui n´en ont pas fait la demande (" Junk mail " ou " spam ").
Ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes - respecter les droits d´auteurs, - ne pas aller à l´encontre de la RFC 185.

Est appelé espace Web un espace de stockage alloué par Cibler.info Association à chaque adhérent sur ses serveurs hébergé dans le centre de données de son opérateur groupe Zohey situé en France à Clermont-Ferrand.

Adhérent: Toute personne physique ou morale, signataire des conditions contractuelles générales et particulières de Cibler.info pour tout service souscrit auprès de Cibler.info.

L'Adhérent garantit être habilité aux fins de présences dans le centre données (Datacenter) : Bâtiment sécurisé, disposant des installations électriques et réseaux permettant l'hébergement de serveurs.

Emplacement réservé : Espace de baie, ½ baie, ¼ de baie, emplacement unitaire loué par l'Adhérent et dans lequel sont installés ses équipements.

Équipements : Baies, serveurs, équipements électriques et de télécommunications appartenant au fournisseur d'hébergement.

Du Cloud made in France

« De manière générale, il est constaté que certains adhérents souffrent d'une insuffisance de transparence de la part des prestataires de Cloud quant aux conditions de réalisation des prestations, notamment […] sur la question de savoir si leurs données sont transférées à l'étranger », relève la commission. Chez Cibler.info (forme juridique Association), il n'y a aucune ambiguïté : toutes les données sont hébergées dans des centres de données (Datacenter), en Europe (Paris, Strasbourg ; et plus particulièrement à Clermont-Ferrand avec son partenaire Zohey groupe»). Par conséquent, elles ne sont pas soumises aux réquisitions des autorités étrangères.
De plus, Cibler.info (forme juridique Association) n'a jamais recours à des sous-traitants à l'exception du réseau Internet et des bâtiments hébergeant ses serveurs.

ARTICLE 2 : OBJET

Le bon de commandes et note de prestation ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles Cibler.info met à disposition de son Adhérent ses produits du Pack illimité.
L´ensemble de l´offre Cibler.info se trouve détaillée à l´adresse : www.cibler.info
Toute commande d´un ou de plusieurs produits sur Cibler.info (forme juridique Association) en ligne implique l´acceptation des présentes conditions.
Les conditions d'adhésion sont souscrites pour une période de un an à compter du 1er règlement relatif à l´adhésion singée et réglée.
Il est renouvelable de plein droit par période d´une année. Le paiement de la redevance annuelle doit parvenir Cibler.info (forme juridique Association) au plus tard une semaine avant la fin de chaque annuité (la date de la note de prestation faisant foi). Tout défaut ou retard de paiement de la part de l'adhérent entraîne une rupture automatique des prestations de service. Cibler.info (forme juridique Association) se réserve le droit de mettre fin à la présente adhésion à n´importe quel moment et sans préavis, sous réserve de l´envoi de relance par mail aux adhérents (à l´adresse communiquée lors de l´inscription).
Dans le cas d'un non-paiement, d'un manquement aux politiques d'utilisation ou pour toute autre raison à la discrétion de Cibler.info (forme juridique Association), Cibler.info (forme juridique Association) aura le droit, sans aucun avis et immédiatement, de suspendre le compte de l'adhérent. En cas de violation des politiques d'utilisation du service, le compte Adhérent pourra être suspendu sans remboursement.

ARTICLE 3 : LES PRODUITS

Suite à l'adhésion et à la validation du paiement, l'adhérent reçoit un identifiant à l´adresse électronique figurant dans son bon de commande. Cet identifiant permet d´administrer les produits Cibler.info (forme juridique Association) commandés par l'Adhérent (accès au serveur CMS, espace de gestion, statistiques. Espace Web, serveur mails...)

Cibler.info (forme juridique Association) propose aux adhérents la gestion de son hébergement avec une création de site avec un CMS sur des serveurs DNS, d´un nom de domaine sur des serveurs WEB avec un espace disque associé, moyennant le paiement d´une location dont le coût est fonction du produit choisi par l'Adhérent. L'Adhérent pourra choisir son nom de domaine (adresse Web), dans la mesure où celui-ci est disponible et dans le respect de la charte de nommage suivant l´extension choisie. L'Adhérent dispose d´une totale liberté quant au contenu de son espace Web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur en France et dans son pays d´origine. Il est notamment exclu de publier toute forme de contenu associé directement ou indirectement :

· à la pornographie

· à des programmes piratés (MP3, cracks ...)

· à un caractère raciste ou profane

Cibler.info (forme juridique Association) se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de mettre hors-ligne tout contenu qu´il estimerait non conforme aux lois françaises, internationales ou à la netiquette.

Adresse e-mail

Cibler.info met à la disposition de l'Adhérent des adresses e-mail, des alias e-mail et des redirections d'emails dont le nombre est défini dans la formule choisie par le client. L'Adhérent pourra choisir ses adresses dans la mesure où elles sont disponibles et acceptées par Cibler.info (forme juridique Association)

Cibler.info (forme juridique Association) se réserve le droit, à tout moment et sans préavis de supprimer une ou l´ensemble des adresses e-mails, alias et redirection, s´il estime que l´usage qui en est fait n´est pas conforme à la netiquette. Certaines adresses techniques sont réservées.

Cibler.info (forme juridique Association) met à disposition un anti spam 'SpamAssassin' est un programme (en Perl) qui fait passer un certain nombre de tests au message. En fonction du résultat de ces tests, il attribue un score au message. Si le score dépasse un certain seuil, le courriel est alors considéré comme du Spam. SpamAssassin modifie alors le titre du message (il l'encadre par ***** SPAM *****). Ce type filtre est mis à disposition inclus dans l'hébergement et actif uniquement sur des comptes mails et non des alias. Cibler.info n'est pas mis en cause d'obligation de filtrer les spams.

Tous ces produits sont hébergés et gérés sur une baie de serveurs dans le centre de données de Clermont-Ferrand a ayant comme propriétaire des bâtiments notre fournisseurs Zayo France. Et sont enregistrés au nom de M. O. FOUILLEN.

Article 4 : RESPONSABILITÉ DES ADHERENTS

L'Adhérent doit maintenir une adresse e-mail et une adresse postale valide. Les informations seront mises à jour par l´interface Web prévu à cet effet par courrier électronique ou fax… L'Adhérent s´engage à ne pas tenter de pénétrer les systèmes informatiques Cibler.info (forme juridique Association) ou tenter de le faire.

Utilisation de scripts CGI/PHP/ASP

Cibler.info (forme juridique Association) fournit principal la création d'un site avec la gestion de l'hébergement sur ses serveurs dans le centre de données de son prestataire du centre de donnée appartenant à son opérateur groupe Zohey qui permettent l'utilisation de scripts CGI,ASP,PHP et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages PHP, il y a donc certaines restrictions dans l'utilisation de ces fonctionnalités. Les scripts doivent utiliser des ressources systèmes acceptables. Les scripts qui utilisent un très grand nombre de cycles de CPU et un très grand espace mémoire RAM devront être suspendus ou des frais additionnels pourront s'appliquer. Cibler.info fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci. Par contre, si les scripts causent des problèmes aux autres clients ou que ceux-ci prennent beaucoup trop de ressources ils pourront être stoppés sans préavis. Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur ou le matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte Adhérent sans remboursement. L'utilisation de votre pack pour fournir des services de compteurs ou d'autres services.

CGI/ASP/PHP à un grand nombre de personnes est soumis à l'accord préalable du représentant de Cibler.info (forme juridique Association). (N'hésitez pas à nous parler de vos projets).

Utilisation de PHP/MySQL

Le Adhérent est averti que l'utilisation abusive (ou reposant sur une programmation incorrecte) de MySQL et PHP (scripts en boucle, connexion persistante, etc.) peuvent être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur un serveur mutualisé, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients du serveur.

Facturation des noms de domaine et gestion

Les frais internic sont inclus uniquement pour la création d'un nouveau nom de domaine ou dans le cadre d'un changement de registrar effectué avant la date d'échéance du nom de domaine. Dans le cas d'un changement de délégation, les frais de renouvellement d'un nom de domaine enregistré au préalable chez Cibler.info (forme juridique Association). Sont inclus dans le prix du pack
(si ce transfert sortant est effectué au moins 60 jours avant la date d'expiration du domaine).
Attention ceci ne s'adresse pas aux noms de domaine enregistrés pour lesquels la modification du biling contact ne peut être effectuée et qui devront s'acquitter de leur renouvellement.
Cibler.info (forme juridique Association) ne réglera aucune facture d'enregistrement ou de renouvellement de nom de domaine si Cibler.info (forme juridique Association) n'est pas le contact facturation (billing contact). Toute modification du contact facturation (billing contact) peut entraîner la suspension de la prise en charge par Cibler.info (forme juridique Association) de la facture du Registrar. Droit des marques Les noms de domaines enregistrés par l'Adhérent sont de son entière responsabilité. L'Adhérent s'engage à respecter la législation en vigueur concernant le droit des marques. Cibler.info (forme juridique Association) rappelle aux Adhérents que la contrefaçon de marque est sanctionnée pénalement. Il s'agit en effet d'un délit pénal. Les peines qui peuvent être prononcées sont des amendes, voire des peines d'emprisonnement, et des fermetures d'établissement. Cibler.info (forme juridique Association) ne pourra être tenu responsable du non-respect de la législation par l'Adhérent et lui rappelle qu'en cas de poursuites civiles ou pénales à son encontre.

Enregistrement/transfert .FR
Pour toute demande auprès de l'AFNIC (attribution du N° de formulaire) le nom de domaine doit être justifié et conforme à la charte de nommage de l'AFNIC. Cibler.info procédera à la demande d'enregistrement d'un nom de domaine ou au changement de délégation (sous réserve de l'acceptation du dossier par l'AFNIC), uniquement à réception de toutes les pièces justificatives nécessaires (n° Siret ou INSEE). En cas d'informations incomplètes ou erronées, de documents manquants, de non-conformité à la charte de nommage ou de refus de l'Afnic, Cibler.info (forme juridique Association) suspendra toute demande et aucun remboursement ne sera effectué.
Dans les cas d'un transfert, vous devez aussi envoyer une lettre recommandée avec accusé réception à votre ancien prestataire afin qu'il valide votre demande auprès de l'AFNIC.

RENOUVELLEMENT ADHESION ANNUELLE

Relance à l'échéance - 60 Jours
Relance à l'échéance - 30 Jours
Relance à l'échéance - 15 Jours (suspension)
Relance à l'échéance - 5 Jours (destruction)

Schéma : Cycle de vie d'un nom de domaine

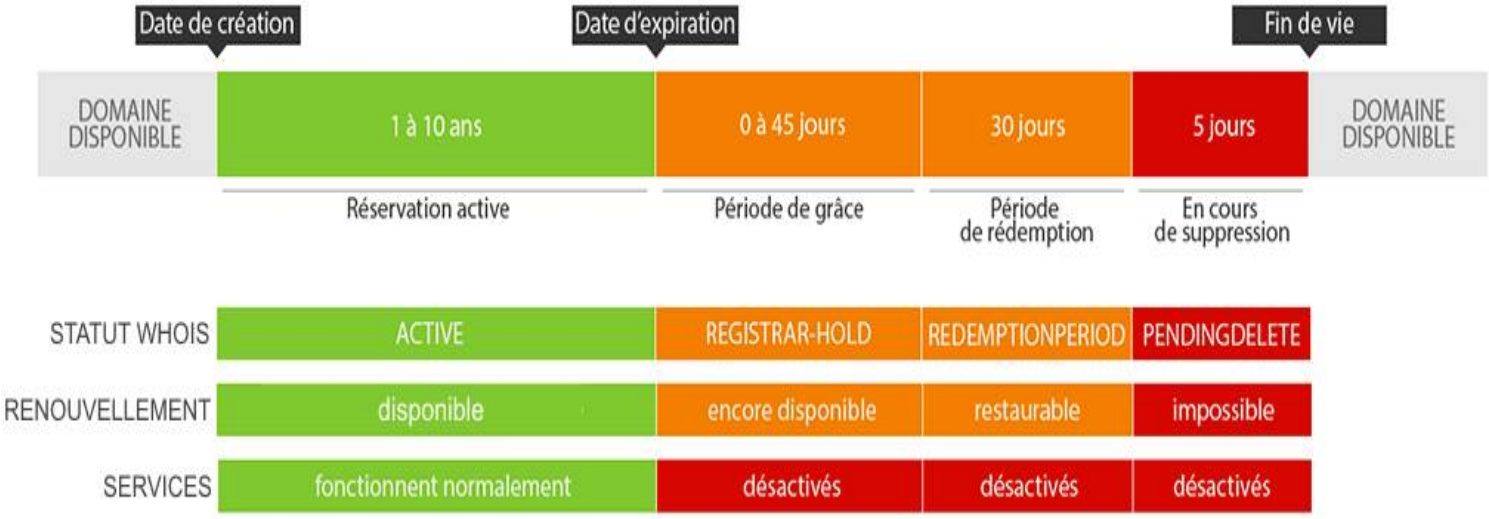

Transfert de noms de domaine

Par transfert d'un nom de domaine, on n'entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS). L'Adhérent affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être mandaté par le propriétaire susnommé.

Cibler.info (forme juridique Association) effectuera les formalités nécessaires ou guidera l'Adhérent dans l'accomplissement de ces formalités. Néanmoins, l'Adhérent déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. Cibler.info (forme juridique Association) ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalidant pas systématiquement les conditions de gestion d'hébergement Cibler.info (forme juridique Association) n'est donc tenu à cet effet que d'une obligation de moyens.
La création de DNS spécifique pourra être facturée par Cibler.info Inc.

Les raisons des refus sont généralement les suivantes :

- le nom de domaine est verrouillé par un statut " client transfer prohibited": le déposant a oublié de retirer le verrou auprès de son registrar avant de demander le transfert du nom de domaine,
- le nom de domaine a été enregistré depuis moins de 60 jours,
- le nom de domaine a fait l'objet d'un précédent transfert depuis moins de 60 jours,
- le nom de domaine a fait l'objet d'un changement de titulaire depuis moins de 60 jours (pour les gTLDs)
- le nom de domaine a été renouvelle il y a moins de 45 jours
- le nom de domaine est expiré,
- le nom de domaine fait l'objet d'un litige en cours (procédure udrp par exemple),
- le déposant lui a notifié son refus de transférer le nom de domaine vers un autre registrar

Article 5 : RESPONSABILITÉ DE Cibler.info (forme juridique Association)

Cibler.info s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à l'enregistrement/transfert/renouvellement des noms de domaine après **validation du règlement de la note de prestation correspondante.** Il s'agit toutefois d'une obligation de moyen et en aucun cas une obligation de résultat.

Contenu du Pack illimité Cibler.info n´exerce pas de contrôle sur le contenu émis par l'adhérent que ce soit à travers son espace Web ou les courriers qu´il serait amené à envoyer.
En aucun cas Cibler.info (forme juridique Association) ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : d'informations, de sons, d'images, de textes et de tout document multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur son espace Web par le Adhérent de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l´espace Web du client. Support technique uniquement par e-mail.

Accessibilité

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que l'Adhérent déclare connaître, Cibler.info (forme juridique Association) ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites, dans le monde ou de ralentissements, des difficultés d'accès au site du client. Cibler.info (forme juridique Association) ne peut pas non plus être tenu responsable du non acheminement de courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'Internet.
Cibler.info (forme juridique Association) se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à indemnités. Cependant, Cibler.info (forme juridique Association) s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

Sécurité

La responsabilité de Cibler.info (forme juridique Association) ne saurait être engagée en cas d´introduction malveillante sur l´espace Web du Adhérent ou pour un piratage des boites aux lettres du Adhérent et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par Cibler.info (forme juridique Association). Aucune informations personnelles n'est stockées sur nos serveurs, ni cookies… Conformément à la CNIL

Déni de garanties

Le service de Cibler.info (forme juridique Association) est fourni sur une base de disponibilité.
Cibler.info (forme juridique Association) dément spécifiquement n´importe quelle autre garantie, y compris n´importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier. En aucun cas Cibler.info (forme juridique Association) ne sera responsable des dommages consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits.
Même si Cibler.info (forme juridique Association) a été informé par l'Adhérent de la possibilité d´une telle perte ou dommages potentiels.
Si le service de Cibler.info (forme juridique Association) au Adhérent était perturbé, ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, Cibler.info (forme juridique Association) est non responsable pour la perte de revenus due à une interruption de service.

Force majeure

Cibler.info (forme juridique Association) ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l´inexécution serait due à la survenance d´un cas de force majeure habituellement reconnue par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d´existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l´une ou l´autre des parties huit jours après l´envoi d´une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 impose aux personnes exerçant l'activité d'hébergement de données de santé à caractère personnel de disposer d'un agrément conforme aux prescriptions de l'article L1111-8 du Code de la santé publique. Cibler.info rappelle au Adhérent qu'il lui appartient de se référer à la liste des hébergeurs agréés (http://esante.gouv.fr/Services/referentiels/securite/hebergeurs-agrees) pour tout hébergement de données de santé à caractère personnel.

Gestion de votre hébergement

Cibler.info informera, dans la mesure du possible l'Adhérent, dans un délai raisonnable, par courrier électronique ou au travers du site http://travaux.cibler.info, d'une éventuelle interruption du service, afin que le Adhérent prendre ses dispositions.

Indemnité

L'Adhérent convient de défendre, garantir et tenir le fournisseur innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, y compris mandataire honoraire) reliés à l´usage de ce service fournit par le fournisseur aux Adhérents sous cet accord, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le client.

Article 5.1 : Le RGPD (Règlementation Général sur la Protection des Données)

Cibler.info, collecte des données de ses adhérents pour les besoins nécessaire de communication et de prestations. Ces données sont stockées sur des disques chiffrés à 128 bits ou 256 bits ASE. Voir la souscription du RGPD sur notre site.

Données transmises sur le réseau Zayo

Zayo est un fournisseur de services d'infrastructure de bande passante. Nous nous concentrons sur la fourniture de produits et de solutions évolutifs à base de fibres. Lorsque nos adhérents utilisent nos services, les données qu'ils transmettent ne sont pas sous une forme permettant d'identifier les individus. En conséquence, nonobstant le contenu sous-jacent de ces données, aucune donnée personnelle n'est traitée par nous. Nous ne prendrons aucune mesure pour identifier les individus dont les données sont contenues dans les données transmises par ou des clients.

Article 6 : RÉSILIATION

Tout défaut ou retard de paiement de la part de l'Adhérent entraîne une rupture automatique du présent contrat. L'Adhérent peut résilier son abonnement avant le terme en le signifiant à Cibler.info (forme juridique Association) par un mail écrit.
Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement.

Article 7 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

En cas d´achat de nom de domaine par Cibler.info (forme juridique Association) pour son adhérent, Cibler.info (forme juridique Association) sera inscrit comme contact technique par défaut (sauf demande expresse). Le propriétaire du nom de domaine est toujours le contact administratif. En cas de transfert, l'Adhérent s´engage à inscrire Cibler.info comme contact technique dans les informations du nom de domaine. Faute de quoi, Cibler.info (forme juridique Association) ne pourrait être tenu responsable de la non mise à jour d´informations nécessaires au bon fonctionnement dudit nom de domaine. Ces droits seront restitués à la fin du présent contrat.

Article 8 : MITIGATION (PROTECTION CONTRE LES ATTAQUES DOS ET DDOS)

Cibler.info (forme juridique Association) met en place une protection contre les attaques informatiques de type ADOS et DDOS
(Attaques par déni de service) et sous réserve qu'elles soient effectuées de manière massive. Cette fonctionnalité vise à permettre le maintien en fonctionnement du Service de l'Adhérent pendant toute la durée de l'attaque.

Cette fonctionnalité consiste à vérifier le trafic à destination du Service de l'Adhérent et provenant de l'extérieur du réseau.
Le trafic qualifié d'illégitime est alors rejeté en amont de l'infrastructure du Client, permettant ainsi aux utilisateurs légitimes de pouvoir accéder aux applications proposées par l'Adhérent malgré l'attaque informatique.

Ces mesures de protection ne peuvent pas intervenir pour les attaques informatiques telles qu'injection SQL, Bruteforce, exploitation de failles de sécurité etc…

En raison de la très grande complexité du Service de protection, Cibler.info n'est soumis qu'à une obligation de moyen, il est possible que l'attaque ne soit pas détectée par les outils mis en place, et que les outils mis en place ne permettent pas le maintien en fonctionnement du Service.

Article 9 : Création de votre site

La création de votre site démarra, dès que votre règlement sera sur notre compte. La création de votre site sera construite avec Wordpress ou Joomla, selon définis dans la proposition signée. La création dure environ entre 3 à 4 semaines. Il est possible de créer vous-même votre site avec le CMS de votre choix, installé par nos soins sur nos serveurs. Une aide est comprise pour la création de votre site par vos soins. Les mises à jour des CMS, des serveurs et sauvegardes sont pris en charge par nos soins.

Article 10 : ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les prix des loyers et prestations proposés sont ceux mentionnés sur le bon de commande. Ils s´entendent NET et sont payables d´avance en euros pour une période annuelle à l'ordre de O. FOUILLEN. Cibler.info (forme juridique Association) pourra modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix des prestations payées d´avance est garanti pour la période concernée.
Cibler.info (forme juridique Association) se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation d'achat/renouvellement de nom de domaine par les bureaux d'enregistrements.